

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MAIRIE DE FOLLAINVILLE DENNEMONT

Marché public de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une maison médicale

Pouvoir adjudicateur :

Commune de Follainville-Dennemont, représentée par Monsieur le Maire
2 place de la mairie - 78 520 FOLLAINVILLE DENNEMONT
Tél. 01 34 77 25 02 - Fax : 01 34 78 53 85 - Mail : mairie@follainville-dennemont.fr

Objet du marché :

Maîtrise d'œuvre pour la construction d'une maison médicale, rue des Coteaux du Vexin, Quartier des Sémistières à 78250 Follainville-Dennemont.

Caractéristiques principales du marché et mode de passation :

Procédure adaptée (article 27 du décret no 2016-360 du 25 mars 2016)

Conditions de participation :

La consultation est ouverte aux maîtres d'œuvre présentant au minimum des compétences dans le domaine de l'architecture.

Le marché sera conclu avec un prestataire unique ou un groupement solidaire ou conjoint avec mandataire solidaire.

L'architecte devra obligatoirement être mandataire du groupement.

Critères de jugement des offres et renseignements complémentaires :

Voir le règlement de la consultation.

Délais d'exécution des travaux :

Voir les documents de la consultation.

Lieu de retrait des documents de la consultation :

Un exemplaire complet du dossier de consultation sera remis gratuitement en format papier ou par mail à chaque candidat qui en fera la demande à la mairie par télécopie : 01 34 78 53 85 ou par mail : mairie@follainville-dennemont.fr.

Les bureaux de la mairie sont ouverts le lundi, le mercredi et le vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 18h et le samedi de 9h à 11h30 (les bureaux sont fermés le mardi et le jeudi).

Fermetures exceptionnelles le vendredi 23 décembre 2016 et le lundi 02 janvier 2017.

Date limite de réception des offres :

Les plis, sous enveloppe cachetée, devront être adressés en courrier recommandé avec accusé réception ou remis contre récépissé à la Mairie.

Dans les 2 cas, ils devront parvenir en Mairie au plus tard le lundi 16 janvier 2017 à 16h00.

Date d'envoi du présent avis à la publication : vendredi 16 décembre 2016

Adresse à laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :

Mairie de Follainville-Dennemont
Téléphone 01 34 77 25 02
Télécopie 01 34 78 53 85
e-mail mairie@follainville-dennemont.fr

Follainville-Dennemont le 15 décembre 2016

Le Maire,

Samuel BOURREILLE

